



Christelle Clauss
IMMOBILIER

Tarifs GESTION au 3 janvier 2024

Formule "Immeuble" : 5% TTC

Formule "Sérénité" : 8% TTC

- Quittancement / Encaissement
- Gestion des relances
- Révision des loyers
- Gestion des travaux d'entretien
- Suivi des assurances, entretien chaudière et ramonage
- EDL sortie et décompte final
- Paiement des factures et charges
- Régularisation des charges
- Aide à la déclaration des revenus fonciers

- Quittancement / Encaissement
- Gestion des relances
- Révision des loyers
- Gestion des travaux d'entretien
- Suivi des assurances, entretien chaudière et ramonage
- EDL sortie et décompte final
- Paiement des factures et charges
- Aide à la déclaration des revenus fonciers
- Décompte de charges global
- Gestion de contrats des communs

Honoraires supplémentaires

- Honoraires 4% du montant HT des travaux > à 1000 € HT
- Avenant au bail : 300 € TTC divisé à part égal bailleur / locataire
- Suivi des sinistres impayés hors GLI : 84 € TTC/ H
- Vacations honoraires diverses : 84 €/ H (sinistres, procédures, déplacement exceptionnel, conciliation)

Formule "Plénitude" : 10% TTC

Tous les services inclus dans les formules précédentes, y compris les honoraires complémentaires hors GLI.

Forfait stationnement : 10% TTC du montant des sommes encaissées

- Options** :
- Assurance garantie loyers impayés : 2.5% TTC
 - Vacation forfaitaire par représentation aux Assemblées générales : 150€ TTC